Entrez en bénévolat!

Autor(en): **Jenzer, Marie-Thérèse**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **31 (2001)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828395

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Entrez en bénévolat !

Photo M.-T. J.

Marie-Chantal Collaud

En proclamant 2001 «Année internationale du bénévolat», l'ONU a voulu souligner l'importance de la contribution bénévole. Dans ce domaine, les seniors se distinguent.

Dans notre pays, le bénévolat représente, selon l'Office fédéral de la statistique, 44 millions d'heures de travail mensuelles! Cela correspond à 248 000 emplois à plein temps, soit, sur le plan financier, un travail qui coûterait 19,4 milliards de francs par an.

Il faut savoir que le bénévolat n'est pas une affaire d'âge. Certes, c'est entre 40 et 55 ans que l'on trouve le plus fort pourcentage de bénévoles. Toutefois, et selon une enquête du professeur Lichtsteiner, de l'Université de Fribourg, menée dans le cadre du Programme national de recherche sur la vieillesse, 10% des retraités accomplissent un travail bénévole, principalement dans le social et le socioculturel. Pour ce qui est du travail bénévole informel – activités pratiquées en dehors du ménage et de tout cadre institutionnel, aide aux voisins, à la famille, à des connaissances, etc. – on note que les retraités jusqu'à 74 ans sont les personnes les plus actives.

Retraite active

Pour témoigner une année durant de l'importance du bénévolat et pour en promouvoir le développement dans notre pays, un calendrier de manifestations a été établi. A Lausanne, Marie-Chantal Collaud a été chargée de la constitution d'un «Dossier bénévolat». Ce dossier contiendra, entre autres, une attestation de capacité, sorte de certificat suisse de travail dans le bénévolat. Selon Mme Collaud, «la première chose à faire lorsqu'une personne à la retraite désire s'engager dans le bénévolat, c'est de dresser avec elle une sorte de bilan de compétences. Ensuite, on détermine les domaines d'intérêts du demandeur, ainsi que sa disponibilité. La prochaine démarche sera de trouver les correspondances, ce qui est le plus facile, tant la palette des possibilités est large.»

Pour permettre aux aînés intéressés de frapper à la bonne porte, des lieux d'orientation se mettent en place, ce que Marie-Chantal Collaud nomme des «bourses du bénévolat». Il en existe déjà dans la Broye vaudoise, à Payerne, Avenches, Moudon, Lausanne, Vevey et dans la région de Bex.

On peut offrir son temps et ses compétences dans les domaines les plus variés. Exemples cité par Mme Collaud: «Cet ancien menuisier qui répare bénévolement les étagères d'une bibliothèque municipale; ce cadre retraité qui prend en main l'administration ou la comptabilité d'un modeste entrepreneur; cette infirmière qui visite régulièrement une dame âgée et aveugle et lui fait la lecture.»

Marie-Thérèse Jenzer

Pour tous renseignements: Marie-Chantal Collaud, Action bénévole, Lausanne. Tél. 021/646 21 96. Site Internet: www.iyv-forum.ch

La transmission du savoir-faire

Les aînés d'aujourd'hui ont changé de visage. Au début du siècle passé, l'espérance de vie était de 45 ans pour les hommes et 46 ans pour les femmes. On en est aujourd'hui à 77 ans pour les hommes et 84 pour les femmes. Mais le monde économique ne voit pas cela. Et cette méconnaissance d'une réalité universelle conduit à ce paradoxe: professionnellement on est vieux de plus en plus tôt, tandis que biologiquement on l'est de plus en plus tard! Aujourd'hui, c'est la définition de la vieillesse qu'il faut remettre en cause, faute de quoi c'est la richesse de tout un savoir-faire qui sera perdue.

Heureusement, en Suisse romande, des «Relais intergénérations» ont vu le jour. Il s'agit de réseaux de soutien à l'intégration des jeunes en entreprise. Comme le souligne Marie-Chantal Collaud, «il s'agit de cadres à la retraite qui coachent des jeunes pour leur faciliter l'entrée dans le monde du travail. Ces anciens patrons expliquent quelles sont les exigences selon les secteurs, donnent de bonnes adresses, mettent à disposition leur savoir, leurs compétences, pour ouvrir des portes, pour faciliter le choix d'une profession ou l'arrivée dans le monde du travail.»